



© Roger Roux-Fouillet / ONF

À propos du CIBC

Les professionnels de la filière forêt-bois en Chartreuse, du forestier jusqu'à l'architecte, se sont regroupés au sein du Comité Interprofessionnel Bois de Chartreuse (CIBC). Il a été créé en 2006 à l'initiative du Parc naturel régional de Chartreuse pour porter la demande en reconnaissance en AOC Bois de Chartreuse.

À propos de l'ONF

Entreprise publique de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble 9 500 professionnels en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Pour en savoir plus : www.onf.fr



Obtention de la première AOC Bois en France pour le Bois de Chartreuse : l'ONF félicite tous les acteurs de la filière forêt-bois impliqués dans la démarche.

L'Office national des forêts se réjouit de l'obtention de l'**Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)** par le Comité Interprofessionnel du Bois de Chartreuse (CIBC). Il s'agit d'une grande première dans le domaine du bois. L'ONF adresse ses félicitations à l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois auxquels il a apporté son soutien depuis le début de la démarche en 2001.

L'AOC met en avant un territoire avec une forte identité forestière, la Chartreuse, où la **ylviculture durable et raisonnée** pratiquée par les personnels de l'ONF permet de conserver un couvert continu et des arbres de tous les âges sur une même zone (méthode dite de la futaie irrégulière). Elle distingue surtout un **matériau durable et transformé localement, le bois**, qui joue un rôle de plus en plus important dans la construction et dans le stockage du carbone.

Cette reconnaissance vient également valoriser le travail partenarial engagé sur le territoire depuis la labellisation de la **Forêt d'Exception® Grande Chartreuse** en 2015. Ce label, qui regroupe un réseau de forêts domaniales prestigieuses mobilisées dans un projet territorial avec les acteurs locaux, a permis la réalisation de nombreuses actions (film, inventaires naturalistes, desserte forestière, visites guidées, etc.). Pour exemple, cet automne, un **nouvel abri d'information du public** a été construit en partenariat avec le CIBC, qui met à l'honneur l'AOC Bois de Chartreuse (épicéa).



Kiosque d'information du Col de Porte en Bois de Chartreuse